

Image not found or type unknown



harcèlement d'un maire sur un adjoint

Par **diva**, le **09/04/2011** à **19:51**

Besoin d'un avis éclairé sur les droits d'une victime de harcèlement (menaces, remise en cause de la liberté d'opinion, restriction de ses fonctions, humiliation devant personnel ou prestataire etc) quand la victime est un adjoint et le bourreau le maire. Si témoins, est ce que la victime peut porter plainte ? et surtout y a t'il jurisprudence en la matière, le bourreau peut il être inquiété ?

Merci, c'est une urgence